

BARÈME D'HONORAIRES

VENTE

BIENS D'HABITATION, CAVES, PARKING, BOX

Prix de vente	Taux TTC (dont TVA 20%)
Inférieur ou égal à 25 000 €	15 %
25 001 € à 120 000 €	8 %
120 001 € à 200 000 €	7 %
200 001 € à 450 000 €	6 %
Au-delà de 450 001 €	5 %

Honoraires à la charge du Vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

IMMEUBLES COMMERCIAUX ET TERRAINS À BATIR

10 % TTC du montant de la vente

FONDS DE COMMERCE

10 % TTC du montant de la vente

LOCATION

BAUX D'HABITATION

PART BAILLEUR TTC (dont TVA 20%)

Services :

Organisation de visite,
Constitution du dossier du locataire,
Rédaction du bail,
Entremise et négociation

Honoraires :

Zone très tendue : 12 € / m2 habitable
Zone tendue : 10 € / m2 habitable
Zone non tendue : 8 € / m2 habitable

Service :

Réalisation de l'état des lieux d'entrée
Honoraires : 3 € / m2 de surface habitable

PART LOCATAIRE (dont TVA 20%)

Services

Organisation de visite,
Constitution du dossier du locataire,
Rédaction du bail,

Honoraires :

Zone très tendue : 12 € / m2 habitable
Zone tendue : 10 € / m2 habitable
Zone non tendue : 8 € / m2 habitable

Service :

Réalisation de l'état des lieux d'entrée
Honoraires : 3 € / m2 de surface habitable

LOCAUX COMMERCIAUX

10 % TTC de la triennial hors charges à la charge du Preneur

Montant de la TVA : 20%

Créteil, le 02/01/2018